

**2011/3337 - Réaménagement du square "Docteur Fleury Rebatel" à Lyon 3e - Opération n° 03270001 - programme 00012 - Vote de l'opération et affectation d'une partie de l'A.P. n° 2009-1, programme 00012, pour un montant de 330 000 euros TTC (Direction des Espaces Verts) (BMO du 28/03/2011, p. 0706)**

Rapporteur : Mme ROY Mireille

Mme ROY Mireille, rapporteur : Ce dossier concerne le réaménagement du square « Docteur Fleury Rebatel » à Lyon 3<sup>e</sup> arrondissement. C'est une place un peu délaissée de plus de 2 000 m<sup>2</sup> située en face d'un groupe scolaire. Sa requalification fait suite à une concertation qui s'est déroulée de mars à octobre 2010 avec les membres du Conseil de quartier, du Comité d'Intérêt Local, de riverains qui ont été associés ainsi que les parents d'élèves de l'école. Il fallait pour ce projet concilier différentes attentes à la fois des riverains qui craignaient les nuisances sonores, les habitants du quartier qui désirent un espace de détente. Cette concertation a été menée conjointement par Françoise Chevailler, Adjointe aux Espaces Verts et Laurent Peiser, Co-Président du quartier Dauphiné Sans Souci. Il a été retenu pour le square Rebatel, un espace de détente avec des bancs, un jeu de boules, une table de ping-pong. Ce ne sera pas un square fermé, il y aura une haie mais pas de grille. Un effort sera fait sur les plantations de plantes aromatiques, des arbres fruitiers.

En bref, ce sera assez original. Je vous remercie d'approuver ce dossier.

M. CORAZZOL Guy : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, à l'initiative du Maire du 3<sup>e</sup> arrondissement, le projet d'aménagement du square Rebatel a été soumis à la concertation. Le Conseil de quartier Dauphiné Sans Souci, le Comité d'Intérêt Local, les parents d'élèves des écoles Rebatel (principaux usagers du square) et les riverains y ont participé activement. Chacun a pu donner son avis sur les propositions des services mais aussi enrichir de leur expérience le projet. Après trois réunions, un consensus s'est dégagé malgré des oppositions parfois fortes entre les riverains et les parents d'élèves.

Ce fut un bel exercice de démocratie participative qui aboutira à un bel aménagement qui d'ailleurs, complètera les aménagements de voiries de la rue Rebatel réalisés l'année dernière qui eux aussi, ont fait l'objet d'une concertation.

L'ensemble de l'équipe du 3<sup>e</sup> arrondissement, sous l'impulsion de son Maire a choisi, depuis le début du mandat, de se rapprocher des usagers et des habitants pour accompagner les conduites de projets d'aménagement, d'urbanisme, de voirie, de déplacements... Cet accompagnement passe d'abord par une information systématique des Conseils de quartier, des Comités d'Intérêts Locaux et des habitants. Celle-ci permet de mieux faire comprendre le pourquoi et le comment d'un projet. Ensuite, la concertation peut, lorsque le projet le permet, lorsque les délais le permettent, venir accompagner le processus décisionnel.

La démocratie participative complète parfaitement la démocratie représentative : la conduite du projet Rebatel en est un parfait exemple.

Je vous remercie de votre attention.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)